

Douze logements seront bientôt construits

Ile-aux-Moines — La commune comptera douze logements supplémentaires, dont trois sociaux, en 2027. La commercialisation de la résidence Les Insulaires, au Toulpry, vient de commencer.

Le projet



Les constructions seront autour du manoir du Toulpry. (PHOTO : CGPA)

Sur les îles du golfe du Morbihan, les constructions neuves se comptent sur les doigts d'une main. Le début de la commercialisation de la résidence Les Insulaires, à L'île-aux-Moines, en ce mois de novembre est donc un petit événement.

L'ensemble comptera treize logements, dont trois sociaux : autour du manoir du Toulpry, construit en 1900, cinq maisons et sept appartements neufs devraient être livrés début 2027.

« Garder la maison et la mettre en valeur »

L'actuel propriétaire de cette belle maison de famille, à mi-chemin entre le port, le bourg et la grande plage, Jacques Danet, explique s'en séparer à contrecœur pour des raisons de santé. « C'était un choix difficile. J'ai été très attentif au devenir de cet héritage de mes grands-parents, Clémence et Joachim. Je voulais confier le terrain à un promoteur qui garde la maison et la mette en valeur. »

En 2020, un premier projet de construction de quinze maisons autour du petit manoir avait suscité une levée de boucliers. Il a été retiré après la mise en ligne d'une pétition et un recours de l'association Île-aux-Moines développement maîtrisé (IAMDM), soucieuse de la sauvegarde du patrimoine spécifique de l'île. S'en est suivie une concertation entre



L'île-aux-Moines comptera douze logements supplémentaires, en 2027. (PHOTO : CGPA)

le propriétaire, les opposants, CGPA promotion et la mairie, pour aboutir aux Insulaires. « On a pu éviter davantage de concentration dans ce secteur, même si ça ne correspond pas à notre vision du patrimoine de l'île », admet Rémi Chedal Anglay, président de l'association IAMDM.

De 460 000 à 1,5 M €

Cinq maisons d'architecte de 113 à 149 m² et sept appartements seront construits sur ce terrain de 4 000 m². Trois des appartements seront des logements sociaux, « deux de trois pièces et un de deux pièces, avec la même qualité de prestations ».

Conscient de la valeur architecturale du manoir, « on a créé le projet autour et imaginé des murs en pierre, des arbres, et une grande allée qui fera ressortir le côté noble de cette propriété et conservera son charme », indique Frédéric Manach, chargé de la commercialisation des Insulaires.

Pour rester « dans l'esprit de l'île », des chemins permettront de circuler dans la résidence. « Les appartements, à partir de 460 000 €, ont tous une chambre et une salle de

bains au rez-de-chaussée, et de très belles terrasses. »

Les maisons coûtent, quant à elles, 1,3 millions d'euros, à peine moins que le manoir qui sera vendu 1 456 000 €. Le chantier devrait démarrer au printemps 2025, « à condition qu'un tiers des logements ait été vendu ». Une première réserva-

tion est déjà en cours.

Julie SCHITTLY.

Contact : Frédéric Manach, 19, rue Hoche, à Vannes, tél. 06 16 68 35 20. Le bureau de vente sur l'île, installé dans le manoir, est ouvert tous les vendredis de 10 h à 17 h 30, ou sur rendez-vous.



La commercialisation de la résidence Les Insulaires, au Toulpry, vient de commencer. (PHOTO : QUEST-FRANCE)